

## *La crise économique actuelle va stimuler la croissance verte*

Loin de mettre un coup d'arrêt aux investissements en faveur du Développement durable, la crise économique actuelle va sans doute au contraire amener les économies libérales, ébranlées par la crise, à se tourner vers de nouveaux fondamentaux et à rechercher dans les énergies renouvelables ou les technologies propres une nouvelle croissance.

Une chose est claire, c'est que la rentabilité et le profit ne pourront plus être considérés comme les moteurs uniques de la croissance. Beaucoup d'hommes politiques ont évoqué la question ces dernières semaines, de Cohn Bendit à Nicolas Sarkozy, en passant par Michel Rocard : le libéralisme va devoir trouver un autre mode de fonctionnement. Et s'il s'agit de refonder notre système économique, le développement durable est sans doute un cadre conceptuel approprié pour repenser à la fois les objectifs de la croissance et les rapports nord-sud.

### *L'engagement de l'État*

En France, avec le Grenelle de l'environnement, l'engagement de l'État devrait avoir un effet d'entraînement important sur l'économie : rénovation du parc des logements sociaux et des bâtiments publics, développement des transports en commun en sites propres, construction de lignes à grande vitesse, lancement de programmes de recherche...

### *Et les entreprises ?*

Pour les entreprises aussi, faire du développement durable un moteur de croissance peut être une "sortie de crise" pertinente. Économiser l'énergie, investir dans des technologies propres, mobiliser les salariés sur des objectifs environnementaux ou sociaux, repenser la communication avec les clients : autant de pistes qui permettent de relancer le développement de l'entreprise.

Comment lancer une démarche *Développement durable* ? La première étape est de réaliser un Audit Développement durable qui permettra de discerner les enjeux et de fixer des objectifs. Un audit de ce type peut être réalisé en 3 à 5 jours (suivant la taille de l'entreprise) par un consultant spécialisé.

L'audit aidera l'entreprise à identifier des axes de progrès et à évaluer les gains qu'elle retirera d'une démarche *Développement durable* : économies d'énergie, cohésion interne, gain d'image, nouveau positionnement commercial...

Didier Lamy, 5 novembre 2008

Cabinet Lamy Environnement  
8, place Bellecour F-69002 LYON  
Web: [www.lamy-environnement.com](http://www.lamy-environnement.com)  
33 (0)4 78 62 67 10 - fax 08 25 27 27 83  
[contact@lamy-environnement.com](mailto:contact@lamy-environnement.com)

Télécharger la plaquette (800 Ko)  
[www.lamy-environnement.com/image/plaquette.pdf](http://www.lamy-environnement.com/image/plaquette.pdf)